



Cahier d'acteur n°120

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La LGV POCL : un vecteur clé pour l'attractivité et le développement touristique de l'Allier.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Comité Départemental du Tourisme de l'Allier
Château de Bellevue – BP 65
03402 YZEURE Cedex
Tél. : 04 70 46 81 50
www.allier-tourisme.com

Le CDT est chargé par le Conseil général de promouvoir et mettre en marché l'offre touristique, et d'accompagner les acteurs du tourisme et porteurs de projets dans leur démarche professionnelle.

Facteur d'épanouissement et de renforcement de notre identité, le tourisme contribue à la valorisation du département de l'Allier et au maintien d'activité en milieu rural. Réalité économique, il s'impose plus que jamais comme un secteur à part entière de l'économie départementale avec un chiffre d'affaires estimé à 250 millions d'euros, générant 5,42 millions de nuitées dont 1,75 en hébergements marchands et près de 5 500 emplois directs.

Cette réalité s'appuie sur un positionnement marketing axé sur un patrimoine riche et diversifié marqué par l'histoire des Bourbons, une culture de l'accueil autour de la santé et du bien être avec 3 villes d'eaux, dont Vichy marque internationale et enfin une nature préservée propice aux activités douces de pleine nature.

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Allier soutient le projet de création d'une ligne à grande vitesse "Paris-Orléans-Clermont-Lyon" en faveur de la famille des scénarios Ouest, variante Roanne. Cette infrastructure est un réel vecteur de développement du tourisme pour l'Allier. Elle peut concourir à :

- améliorer la rapidité et la qualité des dessertes des franciliens et lyonnais, principales clientèles touristiques de l'Allier ;
- développer les courts séjours, y compris en résidences secondaires ;
- renforcer l'attractivité des pôles et filières d'excellence de l'Allier : Vichy, Moulins & Montluçon ; le Pal, le CNCS & Paléopolis ; la remise en forme & le tourisme de santé ;
- favoriser la structuration de l'hôtellerie et du tourisme d'affaires.

L'Allier dispose d'atouts et de potentialités pour concourir au développement d'un tourisme vert de qualité, à dimension humaine et proche des attentes des clientèles touristiques et des néo urbains. Sa desserte par la LGV ne peut que contribuer au développement de celui-ci.

L'Allier, une vraie dynamique touristique

■ Un nouveau rapport offre/demande au profit du client.

Conquérir de nouveaux clients tout en conservant les anciens sont des enjeux essentiels pour le développement du tourisme dans l'Allier. La croissance rapide des marchés touristiques s'accompagne d'une réalité importante : si dans les années à venir, les départs vont être multipliés par deux, les offres, elles, le seront par trois !

Depuis quelques années, l'ensemble des professionnels de l'Allier s'inscrit dans une démarche volontariste pour mieux se faire connaître :

- des leaders d'opinion en général, qui sont pour l'essentiel des cadres moyens et supérieurs urbains, issus des deux grands bassins Ile-de-France et région lyonnaise ;
- des quinquagénaires, génération largement "aux commandes" et à la recherche de pratiques culturelles et de loisirs doux, de bien-être et à fort pouvoir d'achat ;
- des seniors actifs, cible majeure du tourisme, déjà plus d'un tiers des séjours, à la recherche de pratiques de vacances "bonnes pour la santé", intéressés par l'histoire, les traditions, les hébergements de qualité, le contact avec les habitants, les routes faciles et les saveurs du terroir ;
- des familles qui souhaitent donner du sens à leur séjour : expérience unique impliquant toute la famille, apportant confort et services à tous ;

et positionner l'Allier comme une vraie destination de courts séjours auprès de ces clientèles et bassins géographiques.

■ Des avantages concurrentiels à conforter

L'Allier dispose de vrais avantages concurrentiels que les professionnels du tourisme, les institutionnels et les collectivités publiques s'efforcent de valoriser et d'adapter à l'évolution des demandes.



CNCS
Crédit photo :
Jérôme Mondière - CDT

■ Un patrimoine historique riche et diversifié :

l'histoire et les sites hérités des Bourbons, plus de 500 châteaux et belles demeures, vecteurs identitaires du patrimoine culturel et historique, le pôle culturel de Moulins, ville d'Art et d'Histoire, avec le Centre

National de Costumes de Scène (1^{er} site culturel d'Auvergne avec 65 000 visiteurs), le Musée de l'Illustration Jeunesse, la Maison Mantin et le Musée Anne de Beaujeu ainsi que la création du futur espace culturel européen dans le cadre du Palais Ducal.

■ **Une nature préservée propice aux activités douces de pleine nature :**

la forêt de Tronçais (3^{ème} site d'Auvergne avec 120 000 visiteurs), la réserve naturelle du val d'Allier, la vallée de la Sioule ou la montagne bourbonnaise ; un schéma vélo route /voies verte inscrit dans l'itinéraire Nantes – Budapest, ainsi qu'un maillage du territoire pour la randonnée pédestre ou équestre.

■ **Une destination de tourisme de santé et remise en forme avec trois villes d'eaux :**

Vichy, Bourbon-l'Archambault et Nérès-les-Bains, dont la politique d'investissement a boosté la fréquentation depuis 2008 et la "marque internationale" de Vichy.

■ **Des équipements touristiques majeurs :**

Le PAL, parc d'attractions et animaliers (1er site de loisirs d'Auvergne avec plus de 500 000 visiteurs) avec l'implantation dès 2013 in situ d'un hébergement de type de lodges africaines et l'ouverture en 2012 du futur parc de paléontologie PALEOPOLIS, issu d'un partenariat public /privé.

■ **Une offre d'hébergement qualitative et en constante évolution :**

un parc de chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France positionnées sur des prestations 3 et 4 épis dans de belles demeures (70%), une hôtellerie présentant 22% de ses chambres en 3 et 4*, concentrant la moitié des nuitées et 70% des dépenses touristiques. Ces professionnels sont inscrits dans une démarche de classement, qualification et accessibilité et bénéficient de l'appui du Conseil général et des institutionnels pour répondre à ces évolutions.

■ Un tourisme d'affaires concentré autour des deux pôles urbains de Vichy et Montluçon, se développant dans un contexte concurrentiel fort.

Vichy Spa Les Célestins
Crédit photo :
Jérôme Mondière -
Compagnie de Vichy



LGV, un enjeu stratégique pour l'Allier !

■ Quand accessibilité rime avec accueil

Les régions Île-de-France et Rhône-Alpes sont les deux principaux bassins émetteurs de touristes pour l'Allier. Ils représentent respectivement 27 % et 13 % de la clientèle française du département. Les voyages sont de courte durée, 4 nuits en moyenne (près de 70% de courts séjours). Les principales activités et motivations de séjour de ces clientèles sont le repos, la pratique douce de loisirs, la découverte du patrimoine et la remise en forme ; les paysages, le cadre naturel et le calme étant cités comme principaux facteurs d'attractivité.

La stratégie marketing du CDT Allier s'efforce de répondre à l'attente de ces clientèles et tend à affirmer la position de destination touristique de courts séjours pour l'Allier.

Complémentaire à ces clientèles, l'Allier se démarque par la présence importante d'une clientèle liée à la santé et au bien être. Ainsi, le thermalisme constitue une véritable économie touristique avec près de 45% des nuitées en hébergement marchand dans les 3 villes d'eaux, des prestations de bien être & remise en forme en constante évolution. Autre facette de l'activité touristique, le poids du tourisme d'affaires notamment dans la fréquentation hôtelière sur Vichy et Montluçon.



Vélo au Château de Fourchaud
Crédit photo : Joël Damase - CDT

La LGV, au regard de ces clientèles, constitue un véritable enjeu de développement. Elle peut, par une meilleure desserte des accès, favoriser l'attractivité et modifier l'image de l'Allier :

- en favorisant et confortant les séjours courts en week-end, la fréquentation des sites touristiques ;
- en élargissant le marché potentiel des grandes agglomérations desservies autour du tourisme urbain, culturel et d'affaires ;
- en faisant émerger de nouveaux produits touristiques autour de l'événementiel ;

- en donnant un élan supplémentaire à la filière santé et bien être ;
- en permettant au secteur de l'hôtellerie – restauration d'amplifier sa structuration.

Enfin, la LGV peut constituer un effet inducteur et dynamisant pour le développement de la clientèle du Pal et de l'ensemble du territoire, le bassin lyonnais restant d'un accès difficile aujourd'hui. Cela participe à l'accompagnement des investissements privés en cours sur de l'hébergement touristique complémentaire à l'offre existante.

...et nouvelles clientèles

Les interconnexions liées aux différentes LGV françaises et infrastructures Eurostar, Thalys, aéroports régionaux sont aussi de nature à favoriser la fréquentation des clientèles étrangères européennes qui ne représentent que 14% de la fréquentation globale de l'Allier. Les principaux pays émetteurs sont les Pays-Bas (30%), le Royaume Uni (14%) et la Belgique (13%), ces deux derniers étant plutôt consommateurs pour plus de 60% d'hébergement de type hôteliers ou chambres d'hôtes. Vichy, de part sa notoriété et son ouverture sur les marchés étrangers bénéficierait d'une meilleure accessibilité, renforçant l'attractivité touristique de l'Allier et de l'Auvergne sur l'ensemble des clientèles.



Le Pal. Crédit photo : Christophe Camus - CDT

La desserte LGV peut aussi avoir un effet levier sur la fréquentation des résidences secondaires sur l'ensemble du territoire rendant celui-ci plus accessible au quotidien (de 1h30 à 2h) et favoriser à terme l'installation définitive d'une partie de cette population. La fréquentation touristique en hébergement non marchand représente près de 70 % des nuitées pour l'Allier, celle-ci est donc de nature à être influencée dans ses choix de séjours en famille, chez les amis ou en résidences secondaires en fonction des conditions d'accessibilité de ceux-ci.

CONCLUSION

La desserte par une LGV participe au développement et à la structuration du territoire dans tous ces aspects socio économiques. Elle est un appui aux politiques globales d'accueil de nouvelles populations conduites par les territoires ruraux, dans lesquelles l'attractivité touristique et le niveau d'équipement touristique a toute sa place. Le passage de la ligne à grande vitesse POCL constitue pour l'Allier une opportunité d'inscrire sa stratégie de développement territorial dans l'avenir et de positionner le département en tant que destination touristique de proximité et de courts séjours sur les principaux bassins urbains nationaux, favorisant ainsi les retombées économiques. C'est pourquoi, le Comité Départemental du Tourisme de l'Allier s'inscrit en soutien de la réalisation de ce grand projet dans ses variantes ouest, en passant par Roanne.



Comité Départemental
du Tourisme de l'Allier
Château de Bellevue – BP 65
03402 YZEURE Cedex
Tél. : 04 70 46 81 50
www.allier-tourisme.com

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL